

DIRECTION DES AFFAIRES CIVILES ET DU SCEAU

Circulaires

◆ **VERSEMENT C 5011-C 5012¹ : CIRCULAIRES DE LA DIRECTION DES AFFAIRES CIVILES ET DU SCEAU. 1900-1964**

Dossiers de législation civile et d'organisation judiciaire²

Certains textes législatifs ou réglementaires pouvaient tout aussi bien s'appliquer à la métropole qu'à l'Algérie, en tant que département français. Mais seuls ont été signalés ici les dossiers qui faisaient spécifiquement référence à ce pays.

◆ **VERSEMENT C 5827-C 5851³ : LEGISLATION CIVILE ET ORGANISATION JUDICIAIRE EN ALGERIE ET DANS LES COLONIES. 1840-1964**

C 5827

Organisation politique et administrative de l'Algérie. 1850-1960

C 5828-C 5830

Législation civile. 1848-1947

- droit des personnes [à signaler : interprétation du décret Crémieux sur la citoyenneté française des israélites d'Algérie, 1938-1939]
- colonisation, questions foncières
- droit commercial
- droit du travail

C 5831-C 5839

Organisation judiciaire. 1842-1958

- carte judiciaire [à signaler : carte des circonscriptions judiciaires, 1847-1897, 1909]
- juridictions judiciaires
- justices de paix
- conseils de prud'hommes
- tribunaux de commerce
- justice musulmane [à signaler : organisation judiciaire en Kabylie, 1873-1922]
- inspection des juridictions

C 5840-C 5841

Personnel judiciaire. 1840-1964

- fonctionnaires
- magistrats
- officiers publics et ministériels
- personnel de justice musulmane
- contentieux, discipline

¹ Lieu de conservation : ministère de la Justice.

² Jusqu'en 1964, date de création de la direction des services judiciaires, l'organisation judiciaire est une des attributions de la direction des affaires civiles.

³ Lieu de conservation : ministère de la Justice (en attente de versement aux Archives nationales).

◆ **VERSEMENT C 6587-C 6612⁴ : LEGISLATION ET ORGANISATION DE JURIDICTIONS ORDINAIRES, SPECIALES ET D'EXCEPTION. 1832-1966**

A signaler :

C 6594

Conseil de prud'hommes d'Alger. 1913-1914

C 6599

Justice de paix : audiences foraines en Afrique du Nord. 1950-1957

C 6601

Tribunal de commerce d'Alger, création d'un poste de commis-greffier. 1932-1933, 1956

◆ **VERSEMENT C 5852-C 5886⁵ : FONCTIONNEMENT DES COURS D'APPEL ET DES TRIBUNAUX, STATISTIQUES. 1857-1975**

A signaler :

C 5854

Classification des tribunaux d'Algérie. 1886-1936

C 5856

Administration de la justice civile et commerciale (Métropole, Algérie et Tunisie). 1922-1933

C 5863

Statistiques par cour d'appel : Alger. 1943-1961

◆ **VERSEMENT 1996 0097 ART. 1-38 : ORGANISATION JUDICIAIRE. 1919-1965**

A signaler :

Art. 1

Vérification du rôle des tribunaux de la cour d'appel d'Alger : état du rôle général, 1944-1949 ; activité et personnel des greffes, 1955-1962. 1944-1962

Art. 26

Création de justices de paix à Alger. 1958

◆ **VERSEMENT 1995 0167 ART. 1-17 : ORGANISATION JUDICIAIRE, PROFESSIONS JURIDIQUES ET JUDICIAIRES. 1842-1952**

A signaler :

Art. 1-2

⁴ Lieu de conservation : ministère de la Justice (en attente de versement aux Archives nationales).

⁵ Lieu de conservation : ministère de la Justice (en attente de versement aux Archives nationales).

Organisation de la justice en Algérie : statistiques, organisation judiciaire en Kabylie, créations de tribunaux, créations de circonscriptions judiciaires. 1845-1955

Art. 3-4

Justice de paix en Algérie : créations, suppressions, transferts, listes. 1842-1928

Art. 5

Magistrats, juges de paix en Algérie : créations de postes, recrutement. 1885-1920

Art. 6

Fonctionnaires des greffes en Algérie : organisation des secrétariats de parquet, traitements. 1839-1939

Art. 7

Officiers publics et ministériels en Algérie : créations et suppressions d'offices. 1893, 1911-1936

Avocats et défenseurs en Algérie : candidatures, discipline. 1883, 1905, 1921.

Interprètes judiciaires en Algérie : réglementation, tarifs. 1905-1931

Art. 8

Commissaires-priseurs en Algérie : nomination, mouvements. 1929-1943

Notaires en Algérie : candidatures, nominations, avancement. 1938-1944

Art. 9

Clercs de notaire en Algérie : retraite. 1937

Greffiers et commis-greffiers : nominations, créations de postes, statut, traitements, retraite. 1845-1936

Huissiers : exercice de la profession, recrutement. 1901-1915

Art. 10

Droit musulman : projet de codification, état civil des indigènes, citoyenneté. 1883-1919

Art. 11

Régime domanial. 1883-1885

Propriété foncière. 1874-1932

Droit commercial : faillite, registre du commerce. 1853, 1921, 1937.

Organisation de la gendarmerie. 1872

Art. 12-13

Justice civile musulmane : conseil de jurisprudence musulmane, conseil de droit musulman, suppression et transferts de juridictions, audiences foraines, tarifs des justices de paix, tarifs des mahakmas du sud. 1855-1944

Art. 13

Justice répressive musulmane : conseils de guerre, commissions de discipline pour les indigènes, créations et suppressions de tribunaux répressifs indigènes. 1854-1887, 1904-1919

Magistrats musulmans : statut des cadis, candidatures, gestion de postes, traitements. 1866-1887, 1928

Auxiliaires de justice : création d'aoums, retraites. 1875, 1928-1930

A signaler :

Art. 15

Taux de compétence des tribunaux en Afrique du Nord. 1947-1954

Art. 22

Recouvrement des créances commerciales, application à l'Algérie et aux DOM-TOM. 1940-1968

Art. 35

Droit du travail, extension à l'Algérie. 1954-1968

Art. 47

Sécurité sociale, application à l'Algérie et aux DOM. 1950-1964

Art. 51

Accidents du travail, législation en Algérie et en Tunisie. 1946-1974

Art. 55

Prestations familiales, Afrique du Nord et DOM. 1945-1962

Art. 67

Elections, Algérie et DOM. 1945-1974

Art. 84

Amnistie, Afrique du Nord et DOM. 1953-1968

◆ **VERSEMENT 1995 0236 ART. 1-31 : LEGISLATION D'OUTRE MER. 1936-1992**

A signaler :

Art. 6-13

Algérie. 1936-1968

- régime législatif. 1941-1961
- statut organique. 1947-1962
- condition des personnes. 1943-1968
- condition des terres. 1938-1966
- organisation administrative. 1948-1960
- organisation judiciaire. 1946-1960
- législation économique. 1936-1962
- législation sociale et du travail. 1953-1962
- législation fiscale. 1956-1962

◆ **VERSEMENT 1995 0237 ART. 1-52 : LEGISLATION EN MATIERE CIVILE. 1920-1988**

A signaler :

Art. 1

Sépultures, décret étendant à l'Algérie le décret de 1953. 1954

Publicité, extension à l'Algérie de la loi du 12 avril 1943. 1945

Art. 3

Equarrissage des animaux, extension à l'Algérie de la loi de 1942. 1954

Art. 4

Dépôt des devises étrangères et des valeurs mobilières étrangères conservées en Algérie, projet d'ordonnance. 1938-1945

Art. 19

Marché d'intérêt national, extension à l'Algérie du décret du 27 juin 1958. 1958

Art. 20

Marché du lait, organisation en Algérie. 1951, 1958

Art. 21

Marché du vin, extension de la législation à l'Algérie. 1958-1960

Art. 22

Stockage souterrain de gaz, extension à l'Algérie des ordonnances de novembre et décembre 1958. 1958

Art. 24

Gares routières, extension de la législation en Algérie. 1955

Art. 28

Réquisition de personnes, projets de décrets pour l'Algérie. 1956, 1961

Art. 30

Publicité foncière et livre foncier en Algérie. 1960

Art. 31

Réquisition de bâtiments pour les attribuer à des rapatriés d'Algérie. 1962

Art. 46

Travaux géodésique et topographique, projet de loi pour l'Algérie. 1953-1954

Art. 48

Création de zones industrielles en Algérie, projet de loi. 1945-1949

◆ **VERSEMENT 2000 0145 ART.1-23 : LEGISLATION EN MATIERE DE NATIONALITE. 1882-1987**

A signaler :

Art. 1

Loi du 25 mars 1915 réglant les conditions d'accès aux droits de citoyen français des sujets français non originaires d'Algérie, qui résident en France, en Algérie ou dans une autre colonie que leur pays d'origine. 1915-1937

Art. 4

Projet de loi étendant à l'Algérie et aux départements d'outre mer l'application de l'ordonnance du 6 janvier 1945 (permettant à des femmes étrangères d'acquérir par déclaration après leur mariage la nationalité française de leur mari) et de la loi du 24 mai 1946 (permettant aux femmes mariées antérieurement à la promulgation du code de la nationalité d'acquérir postérieurement à leur mariage la nationalité de leur mari). 1946

Art. 7

Proposition de loi Pleven tendant à compléter les actes d'état civil et de nationalité des individus, ainsi qu'à organiser et généraliser l'état civil en Algérie et dans les territoires d'outre mer. 1960-1963

Art. 8-9

Questions de la nationalité en Algérie : études antérieures aux accords d'Evian, travaux préparatoires en vue des accords, application de l'ordonnance du 21 juillet 1962 et projet de loi modificatif. 1961-1963, 1965-1966

◆ VERSEMENT 1996 0100 ART. 1 : REGLEMENTATION EN MATIERE DE NATURALISATION. 1940-1944

A signaler :

Art. 1

Rapports et notes sur le statut des "juifs indigènes d'Algérie". 1941

◆ VERSEMENT C 5887-C 5897⁶ : LEGISLATION ET RECOURS INDIVIDUELS EN MATIERE D'ASSISTANCE JUDICIAIRE. 1858-1976

A signaler :

C 5887

Assistance judiciaire en Algérie. 1858-1913

◆ VERSEMENT 1995 0407 ART. 1-518 : REGLEMENTATION ET LEGISLATION RELATIVES AUX PROFESSIONS JURIDIQUES ET JUDICIAIRES. 1930-1993

A signaler :

Art. 15

Rapatriés d'Algérie et régime de la sécurité sociale : règlement d'administration publique portant application de la loi du 26 décembre 1964 sur les avocats rapatriés, 1965 ; accession des coloniaux aux fonctions d'auxiliaires de justice dans la métropole et en Algérie : application de décrets, candidatures diverses, cas d'espèce, accès des rapatriés à ces fonctions, 1951-1963. 1951-1965

Art. 16

Statut des officiers publics et ministériels en Algérie, 1947-1957 ; recrutement d'interprètes judiciaires titulaires en Algérie, 1962-1964 ; reclassement des rapatriés, 1962 ; conditions exigées des avocats, officiers ministériels, agréés et syndics de faillites d'Algérie pour accéder à ces fonctions en métropole, 1962-1964. 1947-1957, 1962-1964

Art. 17

Reclassement des rapatriés ayant exercé des fonctions judiciaires. 1962-1964.

Art. 99

⁶ Lieu de conservation : ministère de la Justice (en attente de versement aux Archives nationales).

Accès des rapatriés à la profession d'administrateur judiciaire et syndic. 1956-1970.

Art. 102

Tarifs des syndics et administrateurs judiciaires, cour d'appel d'Alger. 1955.

Art. 144

Tarifs des avoués : enquêtes sur les frais généraux, cour d'appel d'Alger. 1957.

Art. 162

Reclassement des commissaires-priseurs rapatriés d'Algérie, 1962-1965 ; création d'études de commissaires-priseurs en faveur des rapatriés, 1966.

Art. 206

Requêtes individuelles en faveur d'une réforme du tarif des interprètes judiciaires en Algérie ; décret du 3 mars 1952 modifiant le tarif des interprètes ; participation des interprètes judiciaires aux travaux des commissions juridictionnelles de dommages de guerre, 1951-1955.

Art. 306

Désignation d'office aux fonctions d'huissiers en Algérie de militaires de la gendarmerie, 1959 ; demandes de mutations, 1961 ; reclassement des rapatriés, 1963-1968 ; création d'offices d'huissiers rapatriés, 1963-1965. 1959-1968

Art. 344

Reclassement des notaires rapatriés d'Algérie et création de nouvelles études de notaires en France métropolitaine. 1962-1964.

Art. 393

Demandes des notaires d'Algérie pour s'associer avec la métropole dans le cadre de sociétés civiles professionnelles. 1961.

Art. 398

Rapatriement des notaires d'Algérie, 1962-1964 ; situation des anciennes études et difficultés rencontrées [à signaler : réclamations et plaintes des autorités algériennes à l'encontre des notaires, 1964-1969, liste des notaires d'Algérie, note sur les archives des études d'Algérie, 1968] ; requêtes de rapatriés demandant des informations concernant des notaires qui se sont occupés de leurs affaires en Algérie, institution dans les départements algériens d'un titre possessoire intitulé certificat de possession, 1963-1969. 1962-1969

Art. 411

Auxiliaires de justice rapatriés d'Algérie. 1962-1963.

Art. 412-433

Réglementation concernant les professions juridiques et judiciaires en Algérie : organisation générale de l'Algérie, mahakmas, personnels judiciaires français et musulmans, officiers publics et ministériels, prud'hommes d'Alger, tribunaux de commerce.

A signaler :

- art. 412-413 : statut de l'Algérie, proposition de loi tendant à organiser le jury en Algérie, 1953 ; organisation administrative des services judiciaires en Algérie, réorganisation des circonscriptions administratives et judiciaires, effectifs des juridictions algériennes et budgets, 1947-1962

- art. 414 : réforme des mahakmas, 1958-1961
- art. 415 : projets de décrets et décrets modifiant le tarif applicable dans les mahakmas d'Algérie, 1953-1961
- art. 416 : élévation de classe des officiers de justice en Algérie, 1950-1961 ; concours pour le recrutement de notaires, d'avoués, d'huissiers de justice et de commissaires-priseurs en Algérie, 1956-1957 ; certificat d'études juridiques nord-africaines, 1949-1959
- art. 417 : statut des officiers publics et ministériels, 1925-1955
- art. 418 : vacance de charge d'officier public et ministériel, 1944-1956,1962 ; accession des coloniaux et des musulmans aux fonctions d'officiers ministériels en Algérie et en métropole, 1956,1961 ; requêtes de rapatriés pour accéder à des charges en métropole, 1961-1962 ; demandes individuelles de réductions de stages de candidats ayant servi sous les drapeaux, 1957-1962
- art. 419 : organisation des concours d'officiers publics et ministériels en Algérie, 1948-1958,1962
- art. 420 : commissions de classement et tableaux d'avancement, 1950-1956,1961 ; rapatriés : attribution de l'honorariat, 1963
- art. 421 : reclassement et indemnisation des agrées rapatriés, 1962-1978; statut des avoués et actes de candidatures, 1954-1956 ; création des cours d'appel d'Oran et Constantine, 1955-1957 ; chambre de discipline des avoués (élections, assemblées), 1948,1956-1959 ; concours : tableaux d'avancement, 1950-1956
- art. 422 : statut et conditions d'aptitude des commissaires-priseurs, 1954,1961 ; nominations et concours des commissaires-priseurs : tableaux d'avancement, 1951-1960
- art. 423 : tarifs des greffiers en matière musulmane, 1961 ; greffiers titulaires de charges : statut et difficultés d'application, 1949-1961; tarifs des greffiers des justices de paix, 1954-1955 ; projet d'indemnités compensatrices aux greffiers d'instance, 1956-1961
- art. 424 : statut et règlements intérieurs des chambres départementales d'huissiers, 1956-1959 ; créations et suppressions de charges, 1947-1957
- art. 425 : nominations et statistiques sur les huissiers, 1958-1960 ; concours des huissiers d'Algérie, 1950-1961
- art. 426 : élections, vœux et délibérations de la chambre régionale des huissiers à Alger, 1947-1963 ; premier congrès des huissiers d'Algérie, 1954 ; projets de groupements entre huissiers à Alger, Oran, Mostaganem, 1956-1961 ; requêtes de rapatriés, 1962-1963
- art. 427 : statut, tarifs, nominations et reclassements des interprètes judiciaires, 1948-1964 ; pénurie d'auxiliaires de justice, 1956-1961
- art. 428 : listes des aouns des justices de paix, 1954-1958 ; recrutement de suppléants des juges de paix, 1950-1955
- art. 429 : chambre des notaires du département d'Oran (règlement intérieur, élections et délibérations), 1947-1962
- art. 430 : nominations de notaires, créations de postes de cadis notaires, 1947-1957
- art. 431 : organisation de concours de notaires, 1949-1961 ; élections des dignitaires de la chambre de discipline des notaires de Constantine, 1954-1958
- art. 432 : tarifs des notaires, 1954-1962 ; garantie de la responsabilité professionnelle des notaires, 1956-1957 ; remboursement par la Caisse des dépôts et consignations des fonds déposés par les notaires, 1963-1972; retraite et sécurité sociale des notaires et clercs de notaires, 1958-1971

- art. 433 : conseils des prud'hommes, 1955-1956 ; plaintes et litiges concernant des tribunaux de commerce, 1954 ; honorariat conféré à d'anciens juges consulaires, 1953-1957.

Art. 443

Projet de création d'un "collectif des avocats" du mouvement anticolonialiste de France. 1960-1961.

Art. 448

Barreaux algériens : délibérations diverses sur la réglementation de la profession, 1945-1962 ; avocats algériens : internements administratifs et assignations à résidence, 1957-1969 ; situation des avocats officiers de réserve appelés à reprendre du service en Algérie, 1959 ; tableau de l'ordre des avocats à la cour d'appel d'Alger et recensement des avocats près la cour d'appel d'Alger, Oran et Constantine, 1960-1961 ; barreau d'Alger : décret du 3 mai 1961 portant dissolution du conseil de l'ordre des avocats d'Alger, 1961-1967 ; protestations du barreau de Constantine et statistiques relatives aux oukils judiciaires de la cour d'appel de Constantine, 1956,1961 ; accès des français musulmans d'Algérie aux fonctions d'avocats en Algérie, 1961-1962 ; affaires diverses concernant le barreau de Blida, 1962-1963.

Art. 469

Barreaux algériens : réglementation du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (C.A.P.A.). 1949-1961.

Art. 481

Manquements aux obligations professionnelles commis par les avocats. 1959-1961.

Art. 494

Problèmes disciplinaires des avocats : infractions aux règlements pénitentiaires, 1955-1958 ; poursuites disciplinaires, 1947-1962 ; affaire du F.L.N. : affaires dites du "collectif d'avocats" de Paris, notes sur les activités de certains avocats, 1958-1961.

Art. 501

Retraite des avocats : fusion de la caisse nationale des barreaux français avec la caisse des barreaux d'Algérie. 1961-1964.

Art. 512

Réglementation des droits de plaidoirie des avocats d'Algérie. 1948-1961.

◆ **VERSEMENT C 6706-C 6722⁷ : AVOCATS ET AVOUES. 1830-1966**

A signaler :

C 6714

Avocats et avoués en Algérie : recrutement et nominations, organisation de la profession, règlement intérieur de barreaux, plaintes, épuration. 1910-1955

C 6718

Application à l'Algérie de la loi du 10 septembre 1940 réglementant l'accès au barreau, requêtes d'avocats. 1940-1941

⁷ Lieu de conservation : ministère de la Justice (en attente de versement aux Archives nationales).

Dossiers individuels des professions judiciaires et juridiques

Les dossiers individuels relatifs à des personnes ayant exercé une profession judiciaire ou juridique en Algérie sont conservés avec les dossiers de métropole. Une recherche par nom est donc nécessaire.

Dossiers d'officiers publics et ministériels

Il s'agit de dossiers de suivi de la carrière (nomination, exercice de la profession, cession de l'office). Les dates correspondent à la clôture du dossier soit au moment de la cession de l'office, soit au moment où l'officier obtient l'honorariat.

◆ VERSEMENT 1995 0240 ART. 1-51 : DOSSIERS DE NOTAIRES (CLASSEMENT ALPHABETIQUE). 1913-1994

◆ VERSEMENT 1993 0404 ART. 1-7 : DOSSIERS DE NOTAIRES (CLASSEMENT ALPHABETIQUE). 1938-1945⁸

◆ VERSEMENT 1985 0642 ART. 1-176 : DOSSIERS DE NOTAIRES (CLASSEMENT ALPHABETIQUE). 1940-1981

◆ VERSEMENT 1991 0773 ART. 1-61 : DOSSIERS DE NOTAIRES (CLASSEMENT ALPHABETIQUE). 1942-1990

◆ VERSEMENT C 20006-C 20043⁹ : DOSSIERS DE NOTAIRES (CLASSEMENT ALPHABETIQUE). 1946-1949

◆ VERSEMENT 1994 0516 ART. 1-9 : DOSSIERS DE NOTAIRES (CLASSEMENT ALPHABETIQUE). 1947-1993

◆ VERSEMENT 1989 0632 ART. 1-159 : DOSSIERS D'HUISSIERS (CLASSEMENT ALPHABETIQUE). 1930-1986

◆ VERSEMENT 1995 0164 ART. 1-19 : DOSSIERS D'HUISSIERS (CLASSEMENT ALPHABETIQUE). 1935-1992

◆ VERSEMENT 1994 0190 ART. 1-23 : DOSSIERS D'HUISSIERS (CLASSEMENT ALPHABETIQUE). 1942-1992

⁸ Les dates signalées ici sont particulières à ce versement : elles correspondent à la date où le notaire a reçu son office.

⁹ Lieu de conservation : ministère de la Justice.

◆ VERSEMENT C 20051-C 20067¹⁰ : DOSSIERS D'HUISSIERS (CLASSEMENT ALPHABETIQUE). 1946-1949

◆ VERSEMENT 1989 0629 ART. 1-187 : DOSSIERS DE GREFFIERS¹¹ (CLASSEMENT ALPHABETIQUE). 1935-1978

◆ VERSEMENT 1995 0159 ART. 1 : DOSSIERS DE GREFFIERS (CLASSEMENT ALPHABETIQUE). 1946-1992

◆ VERSEMENT 1990 0247 ART. 1-10 : DOSSIERS DE GREFFIERS (CLASSEMENT ALPHABETIQUE). 1950-1988

◆ VERSEMENT 1990 0033 ART. 1-10 : DOSSIERS DE COMMISSAIRES-PRISEURS (CLASSEMENT ALPHABETIQUE). 1920-1989

◆ VERSEMENT C 20081-C 20082¹² : DOSSIERS DE COMMISSAIRES-PRISEURS (CLASSEMENT ALPHABETIQUE). 1922, 1946-1949

◆ VERSEMENT 1995 0235 ART. 1-3 : DOSSIERS DE COMMISSAIRES-PRISEURS (CLASSEMENT ALPHABETIQUE). 1934-1990

◆ VERSEMENT 1995 0160 ART. 1 : DOSSIERS DE COMMISSAIRES-PRISEURS (CLASSEMENT ALPHABETIQUE). 1938-1992

◆ VERSEMENT RE C 1-RE C 36¹³ : REGISTRES DE NOMINATION DES OFFICIERS MINISTERIELS (PAR DEPARTEMENT). 1802-1978

Dossiers d'avocats

Il s'agit de dossiers de suivi de procédures disciplinaires. Les dates extrêmes correspondent aux pièces constituant les dossiers.

◆ VERSEMENT 1994 0307 ART. 1-94 : DOSSIERS D'AVOCATS (CLASSEMENT ALPHABETIQUE). 1921-1975

◆ VERSEMENT 1992 0282 ART. 1-114 : DOSSIERS D'AVOCATS (CLASSEMENT ALPHABETIQUE). 1927-1985

¹⁰ Lieu de conservation : ministère de la Justice.

¹¹ Jusqu'en 1965, les greffiers avaient le statut d'officier public et ministériel. Ils ont été fonctionnarisés par la loi du 30 novembre 1965, à l'exception des greffiers des tribunaux de commerce.

¹² Lieu de conservation : ministère de la Justice.

¹³ Lieu de conservation : ministère de la Justice.

◆ VERSEMENT 1991 0776 ART. 1-14 : DOSSIERS D'AVOCATS (CLASSEMENT ALPHABETIQUE).
1940-1973